



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SOUS-PRÉFECTURE
de Forcalquier**



Documents d'urbanisme

Accusé de réception

La Sous-Préfète de Forcalquier

ATTESTE

- du dépôt par la commune de : Banon
- à la date du 1^{er} Août 2025

**d'un exemplaire de l'arrêt du bilan de la concertation et du projet de révision
du PLU suivant la délibération DE_029 2025 du 30 Juillet 2025.**

Ce dossier contient :

- Tome 1 : Rapport de présentation
- Tome 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Tome 3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Tome 4 : Zonage
- Tome 5 : Règlement
- Annexes et clé USB

La Sous-Préfète,

Marie-Paule DEMIGUEL

*Il est rappelé que les preuves de publicité doivent être adressées à la DDT.
Celles-ci conditionnent la date d'opposabilité des documents avant envois aux services
concernés DDT, SDAP, ARS.*

*Cet accusé de réception ne préjuge pas des observations éventuelles qui pourront être
formulées dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité*

SOUS-PREFECTURE DE FORCALQUIER

Place Martial SICARD BP 32. 04300 FORCALQUIER Tél. 04.92.36.77.45 – Fax : 04.92.75.39.19

Horaires d'ouverture au public : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

sous-prefecture-de-forcalquier@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

